

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE
13^{ème} RÉUNION DU COMCEC
GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TOURISME

Le Groupe de Travail sur le Tourisme (GTT) du COMCEC, a tenu sa 13^{ème} Réunion avec succès le 13 Septembre 2019 à Ankara, Turquie, sous le thème «Stratégies de développement des destinations durables de gestion dans les Pays Membres de l'OCI». Au cours de la Réunion, le Groupe de Travail sur le Tourisme a mené des délibérations sur les stratégies de destinations durables de gestion dans les Pays Membres de l'OCI dans le secteur du tourisme. Par conséquent, les participants ont formulé quelques recommandations de politique.

Conseil de Politique 1 : Représentation équitable de la participation communautaire en offrant une formation des ressources humaines, des programmes de renforcement des capacités et de certification, en renforçant la chaîne de valeur locale, en intégrant la production locale dans les achats et en minimisant les fuites, en encourageant l'entreprenariat local dans le tourisme, en menant des campagnes médiatiques et en sensibilisant les touristes à la durabilité.

Justification :

Lorsqu'une culture touristique est établie dans la destination, les habitants sont susceptibles de participer davantage au processus de prise de décision et, en tant que véritables propriétaires de la destination, ils sont plus susceptibles de la protéger. Lorsque, par exemple, les investissements dans le tourisme sont repris par des étrangers qui emploient des étrangers et importent des intrants et des matières premières, les populations locales sont aliénées par la destination et les ressources. Il faut donc encourager et faciliter l'implication locale de chaque canal possible tout en améliorant continuellement les avantages directs et indirects du tourisme et sa chaîne de valeur pour les habitants. Ces outils incluent le pourcentage de règles locales en matière d'emploi, l'incubation, les facilités de crédit et le soutien aux entrepreneurs locaux potentiels, l'intégration des produits locaux à la chaîne logistique du tourisme et la promotion d'une culture du tourisme durable tout en minimisant les fuites de l'économie locale.

Conseil de Politique 2 : Identifier les indicateurs de performance clés pour le développement du tourisme durable sur la base des normes internationales et de l'accord sur le changement climatique afin de contrôler les performances de chaque pays par rapport à un ensemble d'indicateurs prédéterminés et d'encourager les actions correctives lorsque les objectifs ne sont pas atteints.

Justification :

Un des facteurs les plus importants pour obtenir des résultats durables au niveau de la destination est la surveillance efficace et indépendante des pratiques en vigueur sur le site. Étant donné que les destinations varieront considérablement, il est important que les protocoles de surveillance soient développés de manière spécifique au contexte et significatives au niveau local. Chaque Pays Membre doit déterminer sa position en ce qui concerne son climat touristique global, en fonction de sa position dans les modèles de cycle de vie de la destination, de ses ressources touristiques et de son budget touristique total basé sur la liste d'indicateurs de performance clés proposée. Cela implique un processus continu d'acquisition de données valides et fiables sur ces secteurs, d'une manière qui, idéalement, permet des comparaisons entre pays.

Conseil de Politique 3 : Identifier les ressources touristiques matérielles et immatérielles actuelles et potentielles en prenant en considération la capacité de charge des destinations, ainsi que de leur protection et de leur survie à long terme, tout en évitant le tourisme excessif.

Justification :

Les destinations ont différentes attractions naturelles et culturelles qui présentent différents niveaux de vulnérabilité selon les types et les volumes d'activités touristiques. Les ressources actuelles et potentielles des destinations doivent être identifiées, les menaces éliminées et leur exposition aux activités touristiques gérée. Leur allocation doit être limitée par leur capacité à gérer le volume de touristes. Cela s'applique non seulement aux ressources naturelles et aux espèces, mais également aux ressources culturelles telles que le mode de vie des habitants. Le sur-tourisme est un défi important pour de nombreuses destinations touristiques. La consommation d'énergie, l'épuisement des ressources, la gestion des déchets, les impacts du tourisme sur la vie sauvage et le réchauffement de la planète suscitent des inquiétudes. À cet égard, les capacités de charge, la certification verte et les législations seraient abordées dans la région de l'OCI afin de créer un tourisme plus respectueux de l'environnement.

Conseil de Politique 4 : Les mécanismes requis (par exemple la contribution volontaire, la taxe de séjour, les taxes environnementales) pourraient être introduits pour financer les activités de développement durable visant à protéger, préserver la qualité de la vie locale et minimiser les coûts liés au tourisme.

Justification :

Les effets secondaires négatifs du tourisme devraient être compensés par les acteurs responsables ou qui en bénéficient. Étant donné que différentes activités touristiques créent des pressions sur la qualité de la vie locale, il convient de financer la dégradation et l'utilisation des ressources qui appartiennent normalement à la population locale, tout en renforçant les avantages du tourisme pour la population locale. Des taxes de séjour, des redevances d'atterrissage, des droits d'entrée sur les sites, des taxes sur les déchets, etc. peuvent être introduits pour créer les fonds nécessaires pour investir dans la durabilité et corriger les conséquences négatives.

Conseil de Politique 5 : Assurer une planification et une commercialisation efficaces des destinations de manière à ce que l'offre et la demande se rencontrent à un niveau optimal et diversifiées.

Justification :

Le tourisme de masse implique un grand nombre de touristes avec une capacité de dépense relativement faible. Selon les Statistiques du Tourisme, bien que le nombre de touristes augmente, leurs dépenses n'ont pas augmenté comme souhaité. Les dépenses actuelles dans l'OCI sont d'environ 750 USD par touriste, ce qui est bien en-dessous de la moyenne mondiale. Par conséquent, les activités de développement et de marketing de produits doivent cibler des marchés moins sensibles aux prix. L'OCI dispose de divers produits touristiques potentiels pouvant attirer divers marchés grâce à une planification et à un marketing efficaces.

Les Instruments pour Réaliser les Conseils de Politique :

- **Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme** : Lors de ses réunions ultérieures, le Groupe de Travail pourrait préciser les domaines d'action susmentionnés de manière plus détaillée.
- **Financement de Projets du COMCEC** : Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC fait un appel à projets chaque année. Avec le Financement de Projets du COMCEC, les pays membres participants aux groupes de travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer par des subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour les politiques susmentionnées, les pays membres peuvent utiliser le Financement de Projets du COMCEC, et le Bureau de Coordination du COMCEC pourrait financer les projets réussis à cet égard. Ces projets pourraient inclure l'organisation de séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, des échanges d'experts, des ateliers et la préparation d'études analytiques, des évaluations des besoins et des matériaux/ documents de formations.
- **OCI/COMCEC Forum du Tourisme pour le Secteur Privé** : Dans sa réunion, l'OCI/COMCEC Forum du Tourisme pour le Secteur Privé pourrait élaborer les régions et sous-régions des politiques susmentionnées du point de vue du secteur privé.